

Sensibiliser au radon en amont des projets de rénovation énergétique : exemple du Pays des Vosges Saônoises

Thibaut AUBERTIN¹, Nicolas MONIOT², Pascal DOREMUS³

¹ PAYS DES VOSGES SAONOISES - 15, rue de la Métairie, 70200 LURE

planclimat@pays-vosges-saonoises.fr

²ADERA - Le Moulin, 70120 GOURGEON

nm.adera@orange.fr

³IRSN - 31, avenue de la Division Leclerc, 92262 FONTENAY-AUX-ROSES

pascal.doremus@irsn.fr

Le Pays des Vosges Saônoises, est une structure publique intermédiaire entre le département de la Haute Saône et 7 communautés de communes. Cela représente 148 communes essentiellement rurales.

Situé dans le nord-est de la Haute-Saône en Région Bourgogne-Franche-Comté, le Pays met en œuvre des dispositifs en faveur du développement du territoire :

- plan climat énergie territorial,
- gestion des fonds européens via le programme LEADER,
- contrat local de santé (ARS-Pays des Vosges Saônoises),
- schéma de cohérence territoriale,
- contractualisation avec la Région,...

L'IRSN, animateur de la démarche pluraliste radon en Franche-Comté, a établi une collaboration avec le Pays des Vosges Saônoises. Ce dernier anime, depuis 2012, un Contrat Local de Santé contracté avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'idée était d'intégrer la problématique du radon aux actions inscrites dans le CLS et de cibler deux types de public impliqués dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique pouvant avoir un impact sur la qualité de l'air intérieur :

- les professionnels du bâtiment,
- les particuliers ayant pour projet de réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Pour les professionnels du bâtiment (artisans, TPE, PME), des réunions d'information et de sensibilisation ont été organisées pour qu'ils prennent en compte la gestion du risque radon dans les travaux de rénovation énergétique qu'ils mènent chez des particuliers.

Pour les particuliers, il a été décidé, durant l'hiver 2013-2014, de s'appuyer sur l'Espace Info Energie et l'opérateur Habitat et développement (gestionnaire des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat) afin de cibler les particuliers qui avaient des projets de rénovation énergétique. Les particuliers concernés se voyaient remettre un kit de mesure du radon soit trois dosimètres à installer avant les travaux. En cas d'exposition avérée au radon (mesures supérieures à 300 Bq/m³), il leur était proposé un accompagnement en phase pré-travaux visant à rechercher des solutions de remédiation en accord avec le projet de rénovation énergétique.

L'opération n'a pas eu le succès escompté puisque très peu de kit ont été distribués durant cette première campagne de mesure.

Ce bilan mitigé a conduit à réorienter l'opération à redéfinir les vecteurs de communication employés et de déployer un dispositif plus adapté pendant l'hiver 2014-2015.

Les familles participant au défi *Familles à énergie positive*, concours d'économie d'énergie qui se déroule en équipe de 4 à 6 familles durant un hiver, ont constitué le cœur de cible de la deuxième campagne de distribution de kit de mesure. Ces familles sont particulièrement sensibles aux économies d'énergie et aux travaux de rénovation énergétique. Il était donc pertinent de leur proposer l'installation d'un kit de mesure du radon dans leur habitation.

Une trentaine de kits a ainsi été distribuée par ce biais. Lors d'une visite d'audit énergétique chez un participant au défi, une sensibilisation à la gestion du risque radon dans l'habitat a été faite permettant de faire le lien auprès de ce public entre la rénovation énergétique et la qualité de l'air intérieur.

Parallèlement, des plaquettes d'information ont été distribuées par l'Espace Info Energie de Haute-Saône auprès des personnes sollicitant leur accompagnement sur un projet de rénovation et le Pays a mis en ligne un formulaire de demande de mise à disposition d'un kit de mesure sur son site internet.

Une trentaine de kits a pu être distribuée par ces deux vecteurs de communication. L'idée était de trouver un relais d'information permanent sur le risque radon et facilement identifiable par les particuliers.

Les élus de deux communes du Pays des Vosges Saônoises ont particulièrement adhéré au projet et pris en main son déploiement local. Ils ont entrepris d'informer leurs habitants via les bulletins communaux ce qui a conduit à la distribution de 20 kits sur ces deux communes de petite taille.

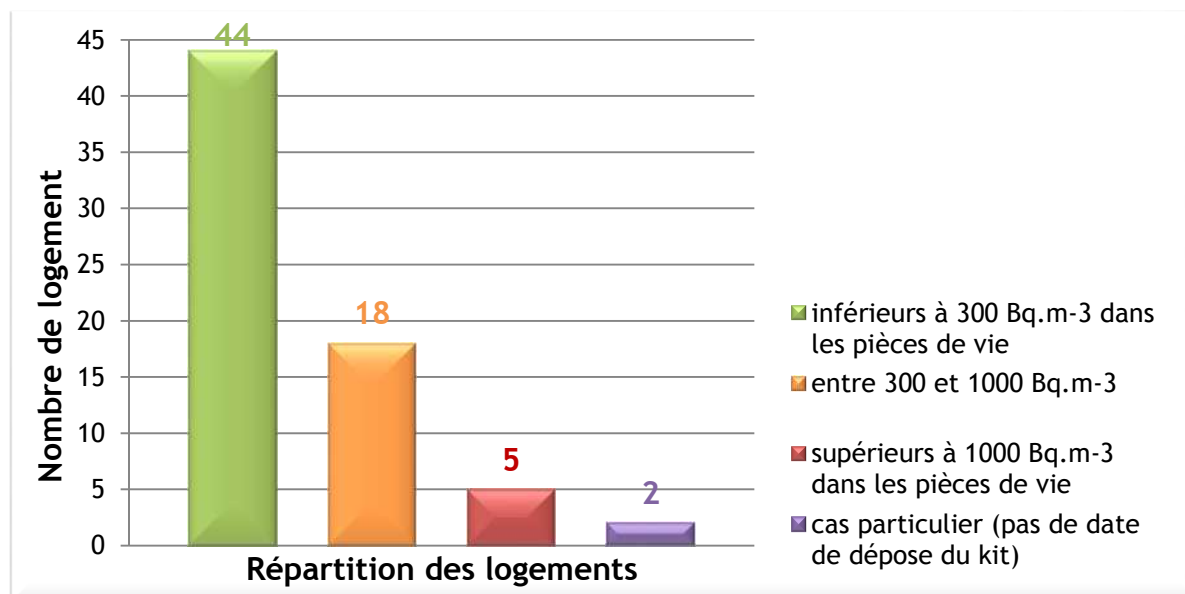
Quelques kits ont été fournis aux communes faisant partie de la commande groupée d'audits énergétiques animée par le Pays des Vosges Saônoises dans le cadre du plan climat énergie territorial. 8 kits ont été distribués à cette occasion, pour équiper des logements locatifs communaux (les bâtiments type mairie, gymnase, salle des fêtes,...ont été exclus).

Dans tous ces cas, il a été proposé aux particuliers qui ont un projet de travaux de les accompagner sur les aspects techniques de leur projet et de leur fournir un deuxième kit de mesure une fois leur chantier achevé.



Au total, sur cette campagne de mesure, caractérisée par un ciblage d'une population volontaire et attentive à la qualité de son cadre de vie, 71 habitations ont fait l'objet d'une première mesure. Une fois les résultats obtenus de la part du laboratoire chacun des particuliers s'est vu adresser un courrier spécifique les lui présentant et lui indiquant les actions éventuellement nécessaires à mettre en œuvre.

Postérieurement à ces envois, une réunion d'information sur les techniques de remédiation a été organisée à Lure (juin 2015).



En avril 2016, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des participants au projet. L'objectif est ici :

- d'obtenir des informations sur le niveau d'avancement des projets de rénovation initiaux ou sur l'émergence de nouveaux projets,
- de définir en concertation avec ces particuliers leur besoins en matière d'accompagnement.

Cette action est en cours et devrait s'achever dans les derniers mois de 2017 et déboucher sur des actions d'accompagnement technique des particuliers volontaires avec l'appui du CEREMA puis sur une série de mesure de validation des travaux en cours ou déjà réalisés.

Au stade d'avancement de ce projet quelques enseignements peuvent déjà être tirés, parmi lesquels :

- La démonstration pratique de la compatibilité des travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air intérieur et de sa perception par les acteurs de terrains et notamment les particuliers
- La nécessité de mettre en place un accompagnement technique adapté
- La démonstration de l'utilité de disposer d'un relais d'information permanent et identifiable. Dans le cas présent ce rôle a été doublement joué par ADERA et le Pays des Vosges Saônoises.

Parmi les perspectives de développement déjà acquises :

- la formation des conseillers des espaces info-énergie de la région Bourgogne – Franche-Comté est actée et permettra de déboucher sur la mise en place de relais permanent d'information sur le radon en direction des particuliers
- la collaboration avec le CEREMA pour l'accompagnement des particuliers dans l'action en cours
- la mise en place par PVS du CLS 2017-2020 comportant des actions de sensibilisation prolongeant les précédentes et utilisant les outils développés par la Démarche pluraliste ou ses partenaires et mis à la disposition des animateurs du CLS.